
Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Nord Pas-de-Calais des Echecs

samedi 21 mars 2015 à 15h

Membres du Comité Directeur : Philippe Blot, Jean Pierre Dupont, Stéphane Rommelaere, Serge Weill, Franck Taro, Philippe Broutin, Véronique Houck

Absents excusés : Anémone Kulczak, Fabrice Casier, Eric Le Rol, Laurent Petitprez

Invité : Diego Salazar ; président fédéral

Accueil – Vérification des pouvoirs il y a 90 voix au total, les clubs non représentés (Cappelle La Grande, Hem, Wattignies, Ste Odile) totalisent 7 voix. Il y aura donc 83 voix.

• Rapport moral par Philippe Blot

Le bilan d'activité 2014 et le rapport moral sont globalement positifs. Formation des dirigeants de clubs, communication interne nettement améliorée, refonte de l'organigramme des compétitions, développement du sport féminin, stages DAFFE, stages arbitres, matériel en prêt aux clubs, cette assemblée où quasiment tous les clubs sont présents sont les signes d'une dynamique collective. Le Comité Directeur fait de son mieux, selon les disponibilités bénévoles de chacune et de chacun pour initier, accompagner et soutenir cette dynamique. Bien sûr, tout le monde ne peut pas toujours être d'accord avec les choix qui sont arrêtés, l'avenir nous dira si nous avons fait les bons choix ou si nous nous sommes trompés, en tout cas, il faut accepter les changements, ce sont les signes du développement. Le bilan moral de la Ligue est tout à fait positif à mes yeux.

Il est regrettable que des forfaits aient lieu en N4 jeunes. La question des forfaits touche toutes les compétitions.

Il s'avère qu'il y a, avec le nouvel organigramme des compétitions interclubs adultes, 32 joueurs de plus engagés en compétition par équipes. Il y a certes moins de parties jouées par équipe, mais il y a davantage de parties jouées individuellement. D'autre part le nombre de forfaits individuels reste trop élevé ; il est nécessaire de développer un esprit sportif dans chaque club, auprès de tous les compétiteurs.

Les joueurs sembleraient préférer jouer par équipe, plutôt qu'individuellement, or il n'y a que très peu d'inscrits en Coupe de France, ce qui semble contradictoire.

Monsieur Diego Salazar estime qu'à ce jour il y a encore un gros travail à fournir, la FFE n'avait pas de projet fédéral. En ce moment il s'agit de mettre à jour les fondations, La FFE est une petite structure au niveau du sport avec une dizaine de salariés et un budget de 2 M d'euros.

Il manque à la FFE une personne responsable par secteur géographique, cela se ferait si les échecs étaient une fédération délégataire.

Au niveau de la ligue, il y a un point très positif c'est la présence du nombre important de présidents de clubs, une volonté du Comité Directeur de structurer la discipline, de porter le souci de la formation des bénévoles, de la coopération des clubs pour le développement des échecs.

Départ de Monsieur Geay représentant le club de Lille Métropole Chess. Il reste donc 81 voix.

Un club qui a un projet de développement va forcément avoir un budget en augmentation, le nombre de licenciés découle de ce projet. Pour avoir des joueurs dans un club il faut un projet de développement. (Philippe Blot)

Il est nécessaire d'avoir des objectifs et donc un plan de financement (Serge Weill).

La fédération est là pour aider les clubs, et reconnaît le travail des bénévoles.

- Vote du Rapport Moral

Contre 0 voix

Abstention 5 voix

Pour 76 voix

- **Bilan financier de l'exercice 2014 (janvier à décembre 2014) par Jean Pierre Dupont**

Augmentation de l'assurance pour assurer à la fois le matériel et les personnes (responsabilité civile).

Challenge féminin qui a été mis en place en 2014.

Petit championnat organisé pour les vétérans.

Les abandons de créance permettent d'augmenter les recettes.

La question est posée concernant les subventions attribuées aux écoles, collèges et lycées pour les scolaires.

Les établissements qualifiés présenteront un budget prévisionnel au trésorier en fonction duquel le comité statuera pour une somme qui sera désormais fixée à 300 € pour les écoles, 200 € pour les collèges et 100 € pour les lycées.

- Vote du Bilan financier

Contre 2 voix

Abstention 0 voix

Pour 81 voix

- Budget prévisionnel présenté par Jean Pierre Dupont

Question de Monsieur Salazar : pourquoi les lignes budgétaires « demandes de subvention Région » et « valorisation du bénévolat » ne sont pas ouvertes ?

Il n'y a eu l'an dernier aucune subvention de la Région et il paraît difficile de chiffrer la valeur du bénévolat.

Il faudrait commencer par chiffrer les heures bénévoles passées par les membres du Comité Directeur (chiffre indicatif porté en crédit et en débit)

Il faut également maintenir la ligne pour les subventions de la région.

Les subventions du conseil régional sont réservées aux manifestations exceptionnelles, telles que les opens, les tournois internationaux...

- Plan de développement 2016-2020

Question concernant l'encadrement des jeunes au championnat de France : le courrier sera transmis aux clubs pour informer les familles.

Il faudrait créer des passerelles entre les écoles et les clubs.

La formation des dirigeants est très importante.

Monsieur Salazar félicite Philippe Blot pour son implication et sa vision du monde des échecs.

Pour obtenir des subventions du CNDS, malgré les heures passées il est difficile d'obtenir des fonds pour les petits clubs.

Il est conseillé de se réunir à plusieurs clubs pour monter les projets.

- Adoption des axes prioritaires du Plan de Développement

Abstention 2 voix
Pour 81 voix

- Règlement des compétitions (droits d'inscription, gestion des forfaits, etc.)

Gestion des forfaits : comment fait-on pour gérer les forfaits ? Dans les autres sports les pénalités sont plus importantes, il faudrait donc plus de rigueur et moins de laxisme, car il s'agit de compétition !

La question du forfait est également présente au niveau du résultat : application du -1 en cas de forfait
Ce point sera vu avec la commission fédérale, avec Jordy Lopez.

Il y a toujours autant de forfait, les pénalités ne sont pas assez importantes ?

Sur les procès-verbaux de match, on pourrait faire figurer l'absence des joueurs qui n'auraient pas prévenu.

Un point très important est l'animation des clubs, d'autre part il est important de proposer des prestations aux personnes qui ont les moyens, ce qui permettra de subvenir aux joueurs qui ont moins de moyens. En ce moment en raison de la crise, il y a moyen d'employer en contrats aidés avec une subvention de 90% d'aide de l'état, avec une durée de 2 ans.

Dans les budgets il faut inclure une ligne « engagements compétitions ».

Droits d'inscription pour les compétitions par équipes : il serait souhaitable d'appliquer les sanctions financières dès le premier forfait.

La proposition sur les droits d'inscription est rejetée

Pour 9
Abstention 1
Contre 71

La proposition de pénalité dès le premier forfait, si absence non justifiée par cas de force majeure est rejetée :

Pour 27
Abstention 20
Contre 32

Proposition du -1 dès le premier forfait qui sera soumise à la FFE

Pour 64
Abstention 13
Contre 4

- Calendrier 2015-2016

Le calendrier fédéral est réalisé au mieux, selon les contraintes ; Le prochain calendrier est avancé d'une semaine. La saison suivante il sera encore avancé d'une semaine afin d'avoir plus d'amplitude.

Serait-il possible d'avancer le calendrier fédéral d'une semaine avant les vacances de février ?

Il n'y a pas de candidat pour accueillir la N4A le 12 avril prochain, Jeumont se propose.

Il n'y a pas d'arbitre pour arbitrer le 12 avril, Jérôme Vicainne se propose la N4B à Jeumont

Challenge féminin le 19 avril à Lille, Parc Jean Baptiste Lebas, dans le cadre de la manifestation « Lille aux Echecs »

- Questions diverses

Film « Le Tournoi »

Lors de la sortie du film « Le Tournoi » le 29 avril, le cinéma O’Ciné de Dunkerque souhaite mettre en place une animation, liberté offerte aux clubs pour cette animation, cette animation pourra également se dérouler le samedi 2 mai. Les clubs et les joueurs intéressés pour animer cet espace peuvent se faire connaître auprès du président de Ligue

Bilan des montées par Philippe Broutin.

Stéphane Rommelaere a envoyé à chaque club un feuillet pour connaître les besoins en matériel à commander.

Pensez à envoyer vos pouvoirs pour l’AG FFE du samedi 28 mars.

Question de Sylvie Verslype : en ce qui concerne la N2F pourrait-on étendre l’entente à 3 clubs ?

Rappel des tarifs de licences applicables dès la saison 2015-2016, tarifs votés lors de l’AG 2014 :

Catégorie	Licence A				Licence B			
	Part fédérale	Part Ligue	Part CDJE	Total	Part fédérale	Part Ligue	Part CDJE	Total
SENIOR	26	17	3	46	5	4	1	10
JUN., CAD.	13	10	2	25	1,5	0	1,5	3
MIN., BEN.	8	6,5	2,5	17	1,5	0	1,5	3
PUP, POU, Petit POU	8	4,5	2,5	15	1,5	0	1,5	3

Le président clôt la séance à 18h30 et invite l’ensemble des participants au pot de l’amitié.

Le Président

Philippe Blot

La Secrétaire

Véronique Houck


